

Mars 2016 - N°17

Mot du Président

Parc coopératif des Energies de Narbonne : un nouveau modèle pour les renouvelables dans l'Aude

C'est officiel depuis le 18 janvier : sous le nom de « Soleil Participatif du Narbonnais », le projet de Parc coopératif des énergies de Narbonne est parmi les lauréats au dernier appel d'offres de la Commission de Régulation de l'Energie. C'est une excellente nouvelle pour le Narbonnais mais aussi pour l'Aude. Car il s'agit à ce jour du plus important projet français d'énergies renouvelables réalisé d'emblée sous une forme coopérative et « participative », incluant à terme l'investissement de collectivités locales et de citoyens. Une centrale photovoltaïque de 12 MWc, mêlant de la biomasse à des fins de bois énergie et jouxtant les bassins d'AREVA à Malvésy, devrait donc pouvoir être réalisée d'ici fin 2017.

Ce projet a démarré il y a 6 ans sous l'impulsion d'un agriculteur narbonnais, Rémi Ibanes. En cherchant les compétences mutualisées au sein de Pôle Energies 11, notamment celles de la chambre d'agriculture, il a pu transformer une idée personnelle en un projet de territoire novateur. Le projet fédère les acteurs locaux, réunis aujourd'hui dans l'association Energies Participatives du Narbonnais (EPN), que j'ai l'honneur de présider du fait de ma présidence à Pôle Energies 11. Je tiens ici à souligner l'action de mon prédécesseur, Patrick Issaly, qui a su fédérer les énergies narbonnaises et audoises sur ce dossier, de même que les parlementaires Marie-Hélène Fabre et Roland Courteau.

Ce projet est d'importance car il préfigure un nouveau mode de développement des infrastructures renouvelables dans l'Aude et dans le pays, avec l'implication plus forte d'acteurs territoriaux aux côtés de « développeurs » classiques (ici Valorem, choisi par EPN suite à une mise en concurrence). Il démontre que, même sur des projets de grande ampleur (environ 14 M€ seront investis), un territoire audois bien organisé, mutualisant ses compétences, est capable de développer des infrastructures renouvelables en « gardant la main » et en générant davantage de retombées économiques sur place.

Grâce au soutien financier de la première heure du Conseil Régional, qui a permis d'enclencher la dynamique, mais aussi de l'ADEME, du Grand Narbonne et du Syndicat Audois d'Energies, le Parc coopératif des énergies de Narbonne entre aujourd'hui dans la « dernière ligne droite ». Avec Valorem, co-développeur engagé sur ce volet « participatif », ainsi qu'Enercoop en assistance à maîtrise d'ouvrage, nous allons dans les mois à venir ouvrir le projet à l'investissement des habitants du Narbonnais et de l'Aude. Je ne doute pas du succès populaire qu'il devrait rencontrer, et de l'exemple qu'il représentera pour tous.

Alain Dedies, Président de Pôle Energies 11

Alain Dedies, élu à la chambre d'Agriculture de l'Aude et mandaté par le CLIDA, est Président de Pôle Energies 11 depuis mars 2015.

Agenda

- 01/03** **Réunion « Réussir son audit RGE »** - 9h à Montpellier (Maison du Bâtiment)
Organisée par Qualibat et FFB-LR - [inscription](#)
- 10/03** **Table ronde « Quel devenir pour les cœurs de village ? »** - 18h à Carcassonne (Maison des collectivités)
Organisée par le CAUE de l'Aude - [Blog d'un intervenant à la table ronde](#)
- 15/03** **Réunion publique de lancement d'une opération « Village Energie »** du SLIME¹¹
Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Energie - 18h au foyer des campagnes de Serviès-en-Val
- 15/03** **Rencontres franco-allemandes du solaire thermique** - 9h30 à Blagnac (CCI Midi-Pyrénées)
[Programme et inscription](#)
- 16/03** **Club de la Performance GRDF « Micro et mini-cogénération au gaz naturel »** - 8h30 à Montpellier
[Programme et inscription](#)
- 17-18/03** **Session FEEBat maîtrise d'œuvre** - module « Rénovation à faible impact énergétique » à Montpellier
Organisée par FAB21 Formation et Ecobatp-LR
[Programme et prochains modules](#)
- 24/03** **Visite bois énergie « production et autoconsommation de bois déchiqueté »** - 9h45 à Peyrefitte/l'Hers
Organisée par la mission bois énergie de l'Aude
[Programme et inscription](#)

Actualités

2 collectivités audoises « championnes de la ligue EnR »

La communauté de communes de la Montagne Noire et la communauté d'agglomération du Grand Narbonne font partie des 11 territoires français récompensés en 2016 par le Comité de Liaison des Energies Renouvelables (CLER). Depuis 10 ans, le CLER organise « la ligue des champions EnR », en clin d'œil avec la compétition de football. Les deux collectivités audoises ont été distinguées parmi 3 500 territoires français dont les indicateurs « d'autonomie énergétique » ont été étudiés. La Montagne Noire a été distinguée dans la catégorie « tous usages de l'énergie » dans les collectivités de moins de 5 000 habitants, avec une autonomie estimée à 114 % ; le Grand Narbonne a été retenu dans la catégorie « électricité » dans les collectivités comprises entre 20 000 et 100 000 habitants, avec une autonomie estimée à 60 %.

+ d'info

Action collective « bâtiments d'activités » bois et photovoltaïque

Un « circuit d'accompagnement » est proposé pour les entreprises et les collectivités audoises qui souhaitent avoir un bâtiment d'activité en bois de l'Aude et/ou un toit photovoltaïque. L'initiative, coordonnée par Pôle Energies 11, regroupe pour l'heure les chartes forestières Haute Vallée/Montagne Noire, les organisations professionnelles du bâtiment, le CAUE, la FD Cuma et les chambres consulaires.

Cette action collective départementale vise à rapprocher la demande locale de bâtiments, type hangar, de l'offre des professionnels locaux (construction bois, solaire photovoltaïque). L'idée est de faciliter la concrétisation de projets, avec un maximum de valeur ajoutée pour l'économie audoise.

Contact : Franck Turlan – 04 68 44 04 49 – f.turlan@pole-energies11.org

Aides de l'ANAH pour l'habitat privé

L'Etat a réabondé les fonds alloués à l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat pour 2016. Cette année, les subventions de l'ANAH sur le volet « lutte contre la précarité énergétique » sont réservées aux ménages à ressources « très modestes ». Rappelons qu'un gain de 25 % sur l'étiquette énergie est nécessaire pour en bénéficier ; le diagnostic et accompagnement sont assurés par un bureau d'étude agréé par l'ANAH. Les travaux ne sont pas encore conditionnés par le fait de recourir à une entreprise « RGE », évolution annoncée pour 2017.

Accueil téléphonique à l'ANAH tous les matins : 9h/11h30 ; pour avoir un premier conseil technique quel que soit le niveau de revenu : Espace Info Energie (04 68 11 56 20 sur l'ouest – 04 68 42 66 57 sur l'est audois)

Le mot d'un membre

La Fédération départementale des CUMA*



ECONOMIE DE CARBURANT : DEVENIR ECO-CONDUCTEUR, BIEN CONNAITRE SON TRACTEUR

Membre fondateur de Pôle Energies 11, la fédération départementale des Cuma est toujours investi dans le collectif de l'Agence et sur la thématique de l'énergie. Cette année, la FD Cuma continue à programmer sur l'Aude le passage d'un banc d'essai tracteur, associé à une formation à l'éco-conduite, pour optimiser les performances du tracteur tout en limitant son impact sur l'environnement.

L'optimisation des performances d'un tracteur passe par une analyse des caractéristiques du moteur. Il est non seulement important de vérifier la puissance et les performances mais également de comprendre le fonctionnement du tracteur et son action sur les outils tractés sur le sol. Le passage au banc d'essai tracteur va permettre d'améliorer les réglages de son tracteur avec ses outils et adapter son régime moteur pour une conduite économique optimum.

Que voit-on ?

- 40% des tracteurs sont surpuissants (+20 CH),
- 15% manquent de puissance,
- 20% ont une mauvaise combustion.

Contact : FD CUMA DE L'AUDE – 04 68 11 99 04 – fd.11@cuma.fr

* CUMA Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole



Directeur de la publication : A. Dedies, Président
Contact : contact@pole-energies11.org
www.pole-energies11.org